

Les subsides

M. Cassidy: Monsieur le Président, comme la taxe de vente est prélevée au niveau des grossistes, elle ne frappe pas les contribuables aussi durement que certains peuvent le penser. D'après nos chiffres, le taux moyen au niveau du consommateur serait d'environ 7,2 p. 100. Le ministre devrait faire attention lorsqu'il dit que les taxes vont baisser de façon dramatique si elles sont ramenées à 6 ou 7 p. 100 avec la taxe sur les transactions commerciales.

Il demande également quelle est la position du NPD. En juillet 1986, dans notre rapport sur le régime fiscal, nous avons dit que notre analyse nous avait amenés à la conclusion que la taxe fédérale de vente actuelle était si injuste, si injustifiable et si complexe sur le plan administratif qu'elle devait être abolie. C'est assez clair, il me semble. Nous avons également examiné des solutions de rechange.

Le ministre a laissé entendre que nous devrions aborder l'ensemble de la question de la réforme fiscale dans ce débat. Nous en discuterons après le 18 juin. Mon parti concentrerait son attention sur une question très précise, que le ministre a esquivée, à savoir que les produits alimentaires constituent une denrée de base si indispensable qu'ils ne devraient pas être taxés. Croit-il que les produits alimentaires doivent être taxés, oui ou non? J'aimerais qu'il réponde au nom du gouvernement.

M. Hockin: Monsieur le Président, je suppose que ça dépend du type de produit, du niveau de revenu et ainsi de suite. Cette question sera étudiée plus à fond le 18 juin. Le député dit qu'il est contre la taxe sur les produits alimentaires mais il soutient par contre la politique de double prix du blé. Je suis convaincu qu'il est également favorable aux offices de commercialisation. Voilà deux facteurs qui rendent les prix des produits agricoles plus élevés qu'ils ne le seraient autrement. Il n'a jamais proposé de solution à ce problème.

A cause du coût des denrées alimentaires, le gouvernement actuel a instauré un crédit d'impôt pour taxe de vente. Il y a aussi le crédit d'impôt pour enfants. Ces crédits ont été instaurés pour compenser la régressivité de certaines des mesures nécessaires. Pourtant, on n'entend jamais nos vis-à-vis proposer des mesures aussi avantageuses pour les Canadiens à faible revenu.

M. Redway: Monsieur le Président, le ministre a laissé entendre que nous devrions nous intéresser davantage à l'ensemble de la question de la réforme fiscale. Il a également fait allusion aux taxes implicites qui s'appliquaient aux produits alimentaires en raison de la gestion de l'offre et de la double tarification du blé. D'après les résultats d'une étude comparative qu'il a menée, le département de l'Agriculture des États-Unis prétend que les consommateurs canadiens, à cause des facteurs dont j'ai fait mention, versent effectivement un impôt qui est de l'ordre de 25 à 50 p. 100 dans le cas du lait, de 10 à 24 p. 100 dans le cas du beurre et du fromage et qui est inférieur à 10 p. 100 mais quelque peu supérieur à 1 p. 100 de toute évidence...

M. Cassidy: Pourquoi ne supprimez-vous pas l'assurance-maladie pour réduire les impôts tant qu'à faire?

M. Redway: ... dans le cas d'une foule d'autres produits comme le sucre, la volaille, le boeuf, le porc et plusieurs céréales.

M. Cassidy: Faisons du Canada un paradis à la Ronald Reagan.

M. Redway: Le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) ne pourrait-il pas se calmer et laisser les autres parler calmement. La Chambre des communes est censée favoriser un débat calme et raisonnable, il me semble. Je suis déçu et troublé de ce que le député estime nécessaire de participer en l'occurrence à une empoignade en règle.

Vu ce rapport et les propos qu'il a tenus ce matin, le ministre pourrait-il nous dire, aux Canadiens, aux autres députés et à moi, si le Livre blanc sur la réforme fiscale va aborder ces problèmes d'une façon plus globale que la simple méthode des crédits d'impôt?

M. Cassidy: Tenez-vous à éliminer les syndicats aussi bien que les offices de commercialisation?

M. Redway: Voilà que le député néo-démocrate d'Ottawa-Centre tonitruie encore une fois pour faire taire tous ceux qui, à la Chambre, auraient quelque chose à dire. A l'instar sûrement des Canadiens, j'en suis fort déçu.

Le ministre pourrait-il nous dire...

M. Cassidy: Conservateurs rétrogrades.

M. Redway: Nous y revoilà. Le NPD ne veut pas que personne d'autre au Canada ne dise quoi que ce soit.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le train de réformes fiscales du gouvernement va s'attaquer à ces problèmes? Dans ce cas, va-t-il procéder d'une façon qui va au-delà de la méthode des crédits d'impôt dont il a parlé? Jusqu'à maintenant du moins, ces crédits d'impôt ont été relativement minimes en comparaison des impôts versés par les Canadiens sur les aliments.

M. Hockin: Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de soulever cette question. Je suis assez embarrassé, car il me demande de révéler la teneur du document du 18 juin prochain. Je ne saurais, il le comprendra, lui répondre directement, mais je vais néanmoins formuler deux ou trois commentaires.

Pour remédier aux carences de notre fiscalité et la rendre équitable, il faut éliminer certains frais cachés que doivent assumer nos économiquement faibles et dont le député s'est plaint avec raison. Le crédit d'impôt pour enfant a pour but d'aider les familles pauvres à acheter de la nourriture pour leurs enfants. Il est tout à fait généreux. Le crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente est une initiative importante du gouvernement. La réforme fiscale a pour autre objectif majeur d'exonérer d'impôt des centaines de milliers de Canadiens, de façon qu'ils puissent disposer de plus de revenus pour se procurer les produits dont le député a parlé.

Je dois formuler une observation plus générale. Quand on crée 778 000 emplois, on contribue énormément à solutionner le problème dont il a parlé. Cela procure des revenus à des gens qui n'en avaient guère.

Le député a signalé un aspect important à propos du régime des subsides au Canada. Le gouvernement a eu recours à la méthode des crédits et a créé des emplois. Il s'appête à doter le Canada d'une fiscalité plus équitable. Voilà notre réponse à son excellente question. Le député sera vraisemblablement plus fixé le 18 juin. Les députés libéraux et néo-démocrates, et notamment le député d'Ottawa-Centre, prennent bien garde de